

RCS : NANTES  
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00951  
Numéro SIREN : 449 080 324  
Nom ou dénomination : GEOXIA OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2021 sous le numéro de dépôt 15472

Désignation de l'entreprise : <u>SNC GEOXIA OUEST</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>Rue du Danube Parc Activités 44470 THOUARE SUR LOIRE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 4 9 0 8 0 3 2 4 0 0 0 9 7</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>31122020</u>	N-1 <u>31122019</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	44 295	44 295	
		Fonds commercial (1) AH	AI	1 484 551	1 104 054	380 497
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		238 943	238 943
		Constructions AP	AQ	1 072 582	1 048 452	24 129
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	273 962	260 494	13 468
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	372 109	324 991	47 117
		Immobilisations en cours AV	AW	6 090		6 090
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG	78 238		78 238
		Autres immobilisations financières* BH	BI	43 252		43 252
	<b>TOTAL (II) BJ</b>		<b>BK</b>	<b>2 782 287</b>	<b>831 737</b>	<b>829 258</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO	524 020	332 000	192 020
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	26 626 991	322 245	26 304 746
		Autres créances (3) BZ	CA	26 426 923	16 261	26 410 662
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE			
	Disponibilités CF	CG	1 548		1 548	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	341 366		341 366	
	<b>TOTAL (III) CJ</b>	<b>CK</b>	<b>53 920 849</b>	<b>670 506</b>	<b>53 250 343</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO</b>	<b>1A</b>	<b>57 534 875</b>	<b>3 452 794</b>	<b>54 082 080</b>	<b>54 609 709</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail : 41 923	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SNC GEOXIA OUEST		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 1 090 000 .....	DA	1 090 000	1 090 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	604 789	604 789	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	109 000	109 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG			
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	( 2 483 232)	( 667 939)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	16 994	17 147	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	( 662 449)	1 152 997	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 207 585	1 169 710	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	1 207 585	1 169 710	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		87 672	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	1 320	1 320	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	18 494 434	17 387 360	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 667 570	13 818 261	
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 377 376	5 607 128	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	7 276	6 519	
	Autres dettes	EA	17 965 054	15 378 739	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	23 912		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	53 536 944	52 287 001		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	54 082 080	54 609 709		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	34 881 274	34 899 641	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		87 672		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N			Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SNC GEOXIA OUEST					Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	( 2 000)	
		FG	FH	FI	30 455 777 35 454 620	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	30 455 777 35 452 620	
	Production stockée*			FM	157 906 509	
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	944	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	675 828 531 469	
	Autres produits (1) (11)			FQ	117 066 165 969	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	31 406 578 36 151 512
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	8 719 245 9 713 433	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	19 199 371 20 884 857	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	206 514 316 672	
	Salaires et traitements*			FY	2 423 386 2 585 228	
	Charges sociales (10)			FZ	997 358 1 110 202	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	26 453 31 302
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	183 428 164 261
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	454 848 615 743	
	Autres charges (12)			GE	1 468 247 1 229 732	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	33 678 854 36 651 434	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	( 2 272 275) ( 499 922)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	5	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	3 000	
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	5 3 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	163 740 153 526	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	163 740 153 526	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	( 163 735) ( 150 526)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	( 2 436 011) ( 650 448)

Désignation de l'entreprise		SNC GEOXIA OUEST		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	153		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	153		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	47 375		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		9 708	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		7 782	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	47 375	17 491	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	( 47 221)	( 17 491)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	31 406 737	36 154 512	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	33 889 970	36 822 452	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	( 2 483 232)	( 667 939)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	8 307	11 883
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		3 444
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	162 192	151 541
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	158 619	11 477
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 108 675	1 009 411
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REPRISE DOTATIONS DEROGATOIRES					153	
COUT COVID				47 375		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
ANNULATION INDEMNITES CLIENT AUGER					8 307	

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>SNC GEOXIA OUEST</b>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 528 846	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG	238 943	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	954 165	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	118 417	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	269 565	KT		KU	4 397
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	155 647	KW		KX	18 055
		Matériel de transport*				KY	25 194	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	173 212	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	6 090
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	1 935 145	LO		LP	28 542
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	121 100	IU		IV	390	
TOTAL IV					LQ	121 100	LR		LS	390	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	3 585 092	ØH		ØJ	28 932	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	1 528 846	LW	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	238 943	LY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	954 165	MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
	Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG	118 417	MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	273 962	MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM	173 702	MN	
		Matériel de transport				IV		MP	25 194	MQ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	173 212	MT		
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	6 090	NA	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		
TOTAL III					IY		NG	1 963 687	NH		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	121 490	2F	
	TOTAL IV					I3		NJ	121 490	NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	3 614 025	ØL	ØM	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>SNC GEOXIA OUEST</b>							Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>CADRE A</b>								
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporées <b>TOTAL II</b>		PE	44 295	PF		PG		PH
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM	953 025	PN	250	PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	89 662	PW	5 514	PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	248 598	QA	11 895	QB		QC
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	123 119	QE	8 098	QF		QG
	Matériel de transport	QH	25 194	QI		QJ		QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	167 883	QM	695	QN		QO
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
<b>TOTAL III</b>		QU	1 607 484	QV	26 453	QW		QX
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	1 651 779	ØP	26 453	ØQ		ØR
<b>CADRE B</b>								
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incor- porées <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4	
Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	153	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	153	X6	X7	
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NY			NW			NZ	
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	153	NT	NU	
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW	<b>Total général non ventilé (NS+NT+NU)</b>		NY	153	<b>Total général non ventilé (NW+NY)</b>		
							NZ	
<b>CADRE C</b>								
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations						SP		SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SNC GEOXIA OUESTNéant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	17 147	TM	153	16 994				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR					
	<b>TOTAL I</b>	3Z	17 147	TS	153	16 994				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	147 220	4B	219 983	4C	102 154	4D	265 049	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	1 022 490	4F	234 865	4G	314 819	4H	942 536	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	<b>TOTAL II</b>	5Z	1 169 710	TV	454 848	TW	416 973	TX	1 207 585	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	1 104 054	6B		6C		6D	1 104 054
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	332 000	6P		6R		6S	332 000	
	Sur comptes clients	6T	251 932	6U	167 167	6V	96 854	6W	322 245	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	3 380	6Y	16 261	6Z	3 380	7A	16 261	
<b>TOTAL III</b>	7B	1 691 367	TY	183 428	TZ	100 235	UA	1 774 560		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	2 878 226	UB	638 276	UC	517 361	UD	2 999 140		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	638 276	UF	517 209				
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK	153				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SNC GEOXIA OUEST

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	78 238	UR		US	78 238			
	Autres immobilisations financières		UT	43 252	UV		UW	43 252			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	386 637		386 637					
	Autres créances clients		UX	26 240 354		26 240 354					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	13 940		13 940					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	3 100		3 100					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 511 444		4 511 444				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	37 085		37 085				
		Divers		VP	155		155				
	Groupe et associés (2)		VC	21 460 994		21 460 994					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	400 201		400 201					
	Charges constatées d'avance		VS	341 366		341 366					
	<b>TOTAUX</b>			VT	53 516 772	VU	53 395 281	VV	121 490		
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 320		1 320						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	11 667 570		11 667 570						
Personnel et comptes rattachés		8C	62 862		62 862						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	577 627		416 391		161 236				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 675 462		4 675 462					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	61 423		61 423					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	7 276		7 276						
Groupe et associés (2)		VI	17 965 054		17 965 054						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	23 912		23 912						
<b>TOTAUX</b>			VY	35 042 510	VZ	34 881 274		161 236			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

Désignation de l'entreprise : SNC GEOXIA OUEST		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31.12.2020			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>			<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	4 202	
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	2 605
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	21 144	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				
	Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
<b>TOTAL I</b>					WR	27 951	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>			<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU	23 817	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
	Majoration d'amortissement*						
Mesures d'incitation	Abatement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		
		Zone franche urbaine - TE (44 octies, octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier coice (art. 208C)	K3		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC		
				Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		
				Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
				Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC		
				Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC	Créance dégagee par le report en arriere de deficit			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD				
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
<b>TOTAL II</b>					XH	2 507 049	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			bénéfice (I moins II)		XI		
			déficit (II moins I)		XJ	2 479 098	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL		
<b>RÉSULTAT FISCAL</b>			BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO	2 479 098

Désignation de l'entreprise <b>SNC GEOXIA OUEST</b>			Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			<b>K4</b>		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	<b>K4bis</b>	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	<b>K4ter</b>		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			<b>K5</b>		
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			<b>K6</b>		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			<b>YJ</b>		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			<b>YK</b>		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice			<b>ZT</b>	40 660	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>		
Provisions pour risques et charges *					
	<b>8X</b>		<b>8Y</b>		
	<b>8Z</b>		<b>9A</b>		
	<b>9B</b>		<b>9C</b>		
Provisions pour dépréciation *					
	<b>9D</b>		<b>9E</b>		
	<b>9F</b>		<b>9G</b>		
	<b>9H</b>		<b>9J</b>		
Charges à payer					
ORGANIC 2020	<b>9K</b>	21 144	<b>9L</b>		
ORGANIC 2019	<b>9M</b>		<b>9N</b>	23 817	
	<b>9P</b>		<b>9R</b>		
	<b>9S</b>		<b>9T</b>		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b>	21 144	<b>YO</b>	23 817
		↓		↓	
		ligne WI		ligne WU	

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC GEOXIA OUEST

Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations* 1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations* 1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : SNC GEOXIA OUEST

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ① \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① \*.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SNC GEOXIA OUEST					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SNC GEOXIA OUEST</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01.01.2020		et clos le : 31.12.2020	
Durée en nombre de mois		12	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP	64 . 16	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	30 455 777	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
<b>TOTAL 1</b>		OX	30 455 777
<b>II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	117 066	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	157 906	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
<b>TOTAL 2</b>		OM	274 973
<b>III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON	21 741 184	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	5 724 953	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	21 570	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 468 247	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
<b>TOTAL 3</b>		OJ	28 955 955
<b>IV Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>		OG
			1 774 795
<b>V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)			SA
			1 774 795
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.</b>			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 4 4 9 0 8 0 3 2 4 0 0 0 9 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SNC GEOXIA OUEST

ADRESSE (voie) Rue du Danube Parc Actvités

CODE POSTAL 44470 VILLE THOUARE SUR LOIRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	109 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination GEOXIA MAISONS INDIVIDUELLES

N° SIREN (si société établie en France) 389002767 % de détention 99.99 Nb de parts ou actions 108 999

Adresse : N° 3 Voie RUE JOSEPH MONIER

Code Postal 92500 Commune RUEIL-MALMAISON Pays FRA

Forme juridique SARL Dénomination GEOXIA PARTICIPATIONS

N° SIREN (si société établie en France) 424666964 % de détention 0.01 Nb de parts ou actions 1

Adresse : N° 3 Voie RUE JOSEPH MONIER

Code Postal 92500 Commune RUEIL-MALMAISON Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET

4 4 9 0 8 0 3 2 4 0 0 0 9 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SNC GEOXIA OUEST

ADRESSE (voie)

Rue du Danube Parc Activités

CODE POSTAL

44470

VILLE

THOUARE SUR LOIRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

0

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032







Formulaire obligatoire  
(art. 53 A ou 302 septies A bis  
du Code Général des Impôts)



**IMPÔT SUR LE REVENU**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition
Option pour la comptabilité super-simplifiée		TVA		Régime Réel normal
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)				

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de l'exploitant :		Adresse du domicile de l'exploitant :	
SNC GEOXIA OUEST			
Adresse de la direction de l'entreprise :		Ancienne adresse en cas de changement :	
Rue du Danube Parc Activités Actipole 2 44470 THOUARE SUR LOIRE			
SIRET	4 4 9 0 8 0 3 2 4 0 0 0 9 7		

**B DIVERS**

Activités exercées : Construction de maisons individuelles

Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case)

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION**

	Col. 1	Col. 2
1 <b>Résultat fiscal</b> Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)		2 479 098
2 <b>Revenus de valeurs et capitaux mobiliers</b> (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu	a	
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants	b	
revenus nets exonérés (a - b)	c	
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu	d	
	Total c + d	
3 <b>Total</b>		2 479 098
4 <b>Bénéfice imposable</b> (col. 1 - col. 2) ou <b>Déficit déductible</b> (col. 2 - col. 1)		2 479 098
4 bis <b>Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %</b>		
4 ter <b>Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art.204G du CGI)</b>		

- Quote-part de subventions d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies. e

- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies. f

5 **Plus-values**

taxées selon les règles prévues pour les particuliers ③

à long terme différée de 2 ans (art. 39 quinquies I-1 du CGI) ③

à court terme et à long terme exonérées ④

à long terme imposables au taux de 12,8 % ⑤

dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI) ④ bis

dont PVCT (art. 151 septies, art. 151 septies A et 238 quinquies du CGI) ④ ter

6 **Exonérations et Abattements**

Entreprise nouvelle art. 44 sexies  ZRR art. 44 quinquies  Autres dispositifs  ⑤

ZFU art. 44 octies et 44 octies A  Zone franche d'activités (art.44 quaterdecies)  Jeunes entreprises (JEI)  Zone de restructuration de défense (art.44 terdecies)

Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W)  Bassins urbains à dynamiser (BUD) (art.44 sexdecies)

Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)

Exonération ou abattement pratiqué sur les plus-values à long terme imposables au taux de 12,8 %

sur le bénéfice professionnel

7 **BIC non professionnels (2031Bis)** ⑦ a - BÉNÉFICE b - DÉFICIT

Plus-values à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (art. 39 duodecies)

Moins-values à court terme (art. 39 duodecies)

Exonération ou abattement pratiqué sur le bénéfice non professionnel (art. 44 sexies et suivants) ⑧

Plus-values nettes à long terme imposable à 12,8%

8 **Régime des sociétés de personnes** ⑨

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

9 **Comptabilité informatisée**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé : CODA

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. La notice 2033-NOT-SD est accessible sur le site www.impots.gouv.fr

Nom et coordonnées

- du prestataire (ECF): ECF  Visa : CGA  Viseur conventionné

- du comptable : Tél :

- du conseil : Tél :

- du CGA, de l'OMGA ou du viseur conventionné : Tél :

- N° d'agrément :

Désignation de l'entreprise : **SNC GEOXIA OUEST** et date de clôture de l'exercice : **31122020**  
(À ne remplir que sur les exemplaires en continu)

**D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir renvois page 4)**

Répartition des résultats entre les associés personnes morales			
Identification, adresse, qualité des associés personnes morales	SIREN	Quote-part du bénéfice ou du déficit	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
SAS GEOXIA MAISONS INDIVIDUELLES 3 RUE JOSEPH MONIER 92500 RUEIL-MALMAISON FRA		( 2 479 075)	
SARL GEOXIA PARTICIPATIONS 3 RUE JOSEPH MONIER 92500 RUEIL-MALMAISON FRA		( 22)	

Répartition des résultats entre les associés personnes physiques						
Nom, Prénom, adresse, qualité des associés personnes physiques	Associé ayant la qualité de gérant	N° fiscal (SPI)	Date et lieu de naissance	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel	Quote-part du bénéfice ou du déficit non professionnel	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit

Sociétés en commandite simple montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année **2020**

**E RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX** Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice: 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067.		Exercice 2020
Montant des :	- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).	
	- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.	

**F DIVERS** NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**G CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

<b>RÉMUNÉRATIONS</b>	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2014, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*) (* ) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

**PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT**

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value

Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt

**H BIC NON PROFESSIONNELS**

	Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelles soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale		
Autres locations meublées non professionnelles		
Location gérance		
Membre non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étaalon		
Autres BIC non professionnels		
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b

**RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX**

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise SNC GEOXIA OUEST

du 01012020

Adresse Rue du Danube Parc Activités 44470 THOUARE SUR LOIRE

au 31122020

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	M RUFFAULT ANTOINE CADRE COMMERCIAL	6 LA VILLE POILEVEE 35137 LA NOUAYE
2	MME DUFEU SABRINA INGENIEUR COMMERCIAL	12 ALLEE DES SAPINIÈRES 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE
3	M CADIEU JEAN-LOUP ATTACHE COMMERCIAL	11 RUE GABRIEL PERI 35136 ST JACQUES DE LA LANDE FRA
4	M BARRE ERWANN CADRE COMMERCIAL	10 RUE BOURG AUX MOINES 35500 VITRE FRA
5	M DRUELLE MATHIEU INGENIEUR COMMERCIAL	17 RUE DU VERGER DE PRADEL 44350 GUERANDE FRA
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	75 146			75 146				75 146
2	66 036			66 036				66 036
3	63 709			63 709	34			63 743
4	60 186			60 186	194			60 380
5	59 040			59 040				59 040
6								
7								
8								
9								
10								
**	324 117			324 117	229			324 346

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		11 305
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		22 816
Total		34 121

**C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :**

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2020.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	358 467	- de l'exercice 2020.. ⑩	( 2 479 098)
- de l'exercice précédent ⑩	431 113	- de l'exercice précédent ⑩	( 665 124)

Nom et qualité du signataire M MIRONNEAU PIERRE FRANK  
GERANT

À THOUARE SUR LOIRE, le 31032021

Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

# REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SNC GEOXIA OUEST  
449080324 IS1

Au titre de l'année N

31/12/2020

<b>Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case</b>		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	

## I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	

### Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

## II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

### PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

## III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

**Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.**

### IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

## **GEOXIA OUEST**

Société en Nom Collectif au capital de 1.090.000 €

Siège social : 18 rue du Danube – ZI Actipole

44470 THOUARE SUR LOIRE

449 080 324 RCS NANTES

---

### **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE EN DATE DU 17 JUIN 2021**

---

L'an deux mille vingt et un,  
Le dix-sept juin,  
A treize heures quinze,

Les associés de la Société **GEOXIA OUEST**, Société en Nom Collectif au capital de 1.090.000 €, divisé en 109.000 parts sociales de 10 € chacune, dont le siège social est situé 18 rue du Danube – ZI Actipole 44470 THOUARE SUR LOIRE, se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle au 3 rue Joseph Monier - 92500 RUEIL MALMAISON, sur convocation de la gérance.

#### **SONT PRÉSENTS :**

- |   |                                |
|---|--------------------------------|
| - La Société <b>GEOXIA MAISONS INDIVIDUELLES</b><br>représentée par Monsieur <b>Olivier BERSIHAND</b><br>titulaire de | 108.999 parts sociales,        |
| - La Société <b>GEOXIA PARTICIPATIONS</b><br>représentée par Monsieur <b>Olivier BERSIHAND</b><br>titulaire de        | 1 part sociale,                |
| <b>TOTAL</b>  | <b>109.000 parts sociales.</b> |

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Tous les associés étant présents, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur **Olivier BERSIHAND**, représentant la société **GEOXIA MAISONS INDIVIDUELLES** associé présent et acceptant qui possède ou représente le plus grand nombre de parts, aucun gérant n'étant associé.

Monsieur **Davy COURVOISIER** est présent en sa qualité de gérant non associé de la Société.

La société **Ernst & Young et Autres**, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 24 mai 2021, est absente et excusée.



Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé,
- Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes titulaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé et au Commissaire aux Comptes,
- L'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,
- Le rapport de la gérance,
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.
- Un exemplaire des statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et au Commissaire aux Comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité des convocations. Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion. Lecture est ensuite donnée du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

Ces lectures terminées, le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve lesdits comptes, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve également le montant des dépenses non déductibles du résultat fiscal visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élevant à la somme de 4.202 € correspondant à des amortissements excédentaires pratiqués par la société.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 font apparaître une perte de 2.483.232 € décide que cette perte sera affectée au compte courant d'associés au prorata de leur participation dans le capital social.

 2 sur 3 

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code général des Impôts, l'Assemblée Générale précise qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu au titre des trois derniers exercices.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les mandats des sociétés ERNST & YOUNG et Autres Commissaire aux comptes titulaire et AUDITEX, Commissaire aux comptes suppléant, arrivent à échéance à l'issue de la présente réunion appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société ERNST & YOUNG et Autres pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue du procès-verbal de l'Actionnaire unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

-000-

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant, le président de séance et les associés ou leurs mandataires.

Le Gérant  
Davy COURVOISIER

GEOXIA MAISONS INDIVIDUELLES  
Olivier BERSIHAND

Le Président de séance  
Olivier BERSIHAND

GEOXIA PARTICIPATIONS  
Olivier BERSIHAND



# **Geoxia Ouest**

Exercice clos le 31 décembre 2020

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Geoxia Ouest

Exercice clos le 31 décembre 2020

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Geoxia Ouest,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Geoxia Ouest relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des gérants et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les gérants.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Romain Lancner', written in a cursive style.

Romain Lancner

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	44 295	44 295		
Fonds commercial	1 484 551	1 104 054	380 497	380 497
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	238 943		238 943	238 943
Constructions	1 072 582	1 048 452	24 129	29 893
Installations techniques, matériel, outillage	273 962	260 494	13 468	20 967
Autres immobilisations corporelles	372 109	324 991	47 117	37 855
Immobilisations en cours	6 090		6 090	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	78 238		78 238	78 238
Autres immobilisations financières	43 252		43 252	42 862
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 614 025</b>	<b>2 782 287</b>	<b>831 737</b>	<b>829 258</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	524 020	332 000	192 020	34 112
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	26 626 991	322 245	26 304 746	27 425 107
Autres créances	26 426 923	16 261	26 410 662	25 831 708
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	1 548		1 548	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	341 366		341 366	489 522
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>53 920 849</b>	<b>670 506</b>	<b>53 250 343</b>	<b>53 780 451</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>57 534 875</b>	<b>3 452 794</b>	<b>54 082 080</b>	<b>54 609 709</b>

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel ( dont versé : 1 090 000 )	1 090 000	1 090 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	604 789	604 789
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	109 000	109 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-2 483 232</b>	<b>-667 939</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	16 994	17 147
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-662 449</b>	<b>1 152 997</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	1 207 585	1 169 710
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>1 207 585</b>	<b>1 169 710</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		87 672
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	1 320	1 320
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 494 434	17 387 360
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 667 570	13 818 261
Dettes fiscales et sociales	5 377 376	5 607 128
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 276	6 519
Autres dettes	17 965 054	15 378 739
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	23 912	
<b>DETTES</b>	<b>53 536 944</b>	<b>52 287 001</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>54 082 080</b>	<b>54 609 709</b>

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				-2 000
Production vendue de services	30 455 777		30 455 777	35 454 620
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>30 455 777</b>		<b>30 455 777</b>	<b>35 452 620</b>
Production stockée			157 906	509
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				944
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			675 828	531 469
Autres produits			117 066	165 969
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>31 406 578</b>	<b>36 151 512</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			8 719 245	9 713 433
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			19 199 371	20 884 857
Impôts, taxes et versements assimilés			206 514	316 672
Salaires et traitements			2 423 386	2 585 228
Charges sociales			997 358	1 110 202
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			26 453	31 302
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			183 428	164 261
Dotations aux provisions			454 848	615 743
Autres charges			1 468 247	1 229 732
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>33 678 854</b>	<b>36 651 434</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-2 272 275</b>	<b>-499 922</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			5	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				3 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>5</b>	<b>3 000</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			163 740	153 526
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>163 740</b>	<b>153 526</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-163 735</b>	<b>-150 526</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>-2 436 011</b>	<b>-650 448</b>

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	153	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>153</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	47 375	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		9 708
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		7 782
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>47 375</b>	<b>17 491</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-47 221</b>	<b>-17 491</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>31 406 737</b>	<b>36 154 512</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>33 889 970</b>	<b>36 822 452</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-2 483 232</b>	<b>-667 939</b>

# ANNEXE

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Annexe au bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31 décembre 2020 dont le total est 54.082.080 euros et au compte de résultat se soldant par un résultat déficitaire de 2.483.232 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### 1. FAITS MARQUANTS

Néant

### 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### 2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, aux dispositions du Plan Comptable Général tel qu'indiqué par le règlement de l'autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014, mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

#### 2.2. Changement d'estimation et de modalité d'application

Aucun changement d'estimation ou de modalité d'application n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### 2.3. Comparabilité des comptes

Aucun évènement n'est susceptible d'empêcher la comparabilité des comptes au 31 décembre 2020 avec ceux établis au 31 décembre 2019.

#### 2.4. Utilisation d'estimations

Lors de la préparation des comptes annuels, l'évaluation de certains soldes du bilan et de compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment

de la valorisation de la marge sur les contrats de construction et de la détermination des provisions pour service après-vente.

Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies et revues de manière constante sur la base des informations disponibles ou de situations existantes à la date d'établissement des comptes, et en fonction de l'expérience passée. Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ces estimations en fonction de l'évolution différente des hypothèses et des conditions de réalisation.

## 2.5. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations) ou pour leur valeur d'apport le cas échéant.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie estimée des biens.

Catégorie	Durée	Méthode
Immobilisations incorporelles	1 à 3 ans	L
Constructions	15 ans	L
Agencements et aménagements	5 à 10 ans	L
Matériels et outillages	2 à 8 ans	L
Matériel de transport	5 à 8 ans	L
Mobilier	5 à 10 ans	L
Matériel de bureau	4 à 10 ans	L
Matériel informatique	4 ans	L

La valeur du fonds de commerce fait l'objet d'un suivi régulier, afin d'apprécier l'opportunité de constater une dépréciation. Les tests de dépréciation sont effectués à chaque clôture annuelle, s'il existe un indice de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur nette comptable de l'actif est comparée à sa valeur actuelle à la même date.

Les principales immobilisations corporelles se composent de terrains, pavillons d'exposition, matériel industriel (Échafaudage, palan, mat de levage, bétonnière) et agencements des bureaux, pavillons d'exposition et centres de travaux.

## 2.6. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées d'une part des versements aux organismes habilités dans le cadre de la taxe à l'effort de construction, et d'autre part des dépôts de garantie. Leur diminution éventuelle correspond à des remboursements obtenus en cours d'exercice.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est inférieure à la valeur d'inventaire.

## 2.7. Stocks et travaux en-cours

Les stocks sont principalement composés des travaux en cours sur les contrats de construction. Les contrats de construction de maisons individuelles en cours sont évalués selon la méthode décrite au paragraphe 2.12.

Les en-cours comptabilisés sur ces contrats traduisent les débours chantiers enregistrés au titre d'un stade d'avancement non encore atteint et qui, de ce fait, ne concourent pas au calcul du résultat à l'avancement.

Le stock de marchandises est valorisé au prix moyen pondéré majoré d'un coefficient d'absorption de frais généraux.

À la clôture, les éventuelles pertes à terminaison calculées par différence entre le prix de marché et le prix de revient complet sont comptabilisées en dépréciation des stocks pour la partie correspondant aux coûts engagés et en provisions pour risques pour le solde.

## 2.8. Créances clients

- Créances sur contrats en cours à la clôture

Les contrats de construction en cours sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. Les créances clients sur contrats en cours correspondent au chiffre d'affaires dégagé à date sur ces contrats. Ces créances clients ne sont pas exigibles.

- Autres créances clients

Les autres créances clients sont constituées principalement par les créances sur les chantiers livrés.

Elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté de la créance sur les chantiers livrés :

- Dépréciation à 100% de leur valeur hors taxes des créances non consignées de plus de six mois et des créances consignées de plus d'un an.
- Dépréciation au cas par cas des créances de moins de six mois d'ancienneté.

## 2.9. Autres créances

Les autres créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont analysées individuellement et peuvent faire l'objet d'une dépréciation en fonction de leur degré d'irrécouvrabilité.

## 2.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions comprennent principalement :

- Provisions pour litiges dites « Contentieux travaux »

Les provisions pour litiges sont appréciées en fonction de l'état des procédures en cours. Les risques sur les dossiers « contentieux travaux » sont provisionnés à partir d'une évaluation

à dire d'expert ou en vertu d'une décision de justice ou d'une transaction. Les contentieux non expertisés à fin 2020 ont fait l'objet d'une analyse de risques en concertation avec nos avocats et experts internes.

- Provisions dites de « Service Après-Vente »

La provision SAV couvre les dépenses survenant après la livraison des maisons dans le cadre des garanties SAV (garantie de parfait achèvement, biennale et décennale) et inférieures aux franchises prévues dans les contrats d'assurance souscrits par le Groupe à ce titre. La provision SAV est déterminée de manière statistique sur la base des coûts SAV moyens historiques constatés par millésime et par marque.

La provision est comptabilisée au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Les reprises de provisions s'effectuent à due concurrence des sommes engagées au titre du SAV, pendant les dix années qui suivent la livraison des constructions.

- Provisions pour Pertes à terminaison

Lorsque des pertes à terminaison sont anticipées sur des contrats en cours, celles-ci sont comptabilisées en dépréciation du stock à hauteur des coûts engagés et en provisions pour risques pour le solde.

- Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions pour risques et charges sont estimées en fonction des risques encourus et au mieux de notre connaissance. Elles incluent principalement les charges relatives aux contentieux de nature sociale.

#### 2.11. Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Les avances et acomptes reçus sur commandes en cours correspondent aux appels de fonds des clients sur les contrats en cours. Ces appels de fonds sont comptabilisés à l'encaissement.

#### 2.12. Reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge brute

La société réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires sur les contrats de construction de maisons individuelles. Les contrats partiellement réalisés à la clôture sont comptabilisés suivant la méthode de l'avancement, sur la base des derniers budgets actualisés.

Le chiffre d'affaires et la marge brute sur coûts directs sont dégagés à l'avancement entre la date de signature du contrat de construction (vente acceptée et confirmée) et la date de livraison de la maison.

Le pourcentage d'avancement est déterminé sur la base des coûts encourus en fonction du stade d'avancement de la maison par rapport aux coûts totaux budgétés.

Ces coûts intègrent :

- les coûts directement rattachables à la construction de la maison (sous-traitance, main d'œuvre, matériaux...).
- les coûts de gestion administratifs (coûts commerciaux directement rattachable à la réalisation du contrat), pondérés d'un taux d'abattement. Ils sont déterminés par territoire et retraités du coût éventuel de la sous-activité. Le taux d'abattement est déterminé sur

la base des taux d'annulation budgétés en fin d'exercice afin de tenir compte du risque d'annulation sur les dossiers en phase gestion.

### 2.13. Impôt sur les bénéfices

Néant

### 2.14. Engagements de retraite

Au 31 décembre 2020, les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle par un cabinet extérieur selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec services proratés.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,50%
- Taux attendu d'augmentation future des salaires : 1%
- Taux de rotation retenu : il est déterminé en tenant compte que des seules prévisions de démission.
- Taux de mortalité : tables TF et TH 2000-2002
- Hypothèse de départ retenue : Départ volontaire à l'âge de 65 ans (sauf si défini autrement par la convention nationale collective applicable)
- Taux de charges patronales retenues en fonction des entités juridiques du groupe

Les engagements de retraite sont uniquement constitués des indemnités versées aux salariés au moment de leur départ en retraite. Les indemnités de fin de carrière et prestations assimilées sont comptabilisées au compte de résultat lors du paiement effectif de ces sommes.

Au 31 décembre 2020, le montant les indemnités de départ en retraite non comptabilisées dans les comptes sociaux s'élève 173.262 euros.

### 2.15. Information relative aux parties liées

Les transactions relatives aux parties liées se rapportent aux opérations avec les filiales de Geoxia Maisons Individuelles. Aucune transaction significative conclue à des conditions anormales de marché avec une partie liée n'est à signaler au titre de l'exercice.

### 2.16. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe.

### 2.17. Évènements postérieurs à la clôture

Néant.

## 2.18. Identité de la société consolidante

La société Geoxia Maisons Individuelles SAS, entité de nationalité française, est la société consolidante du Groupe GEOXIA. Son siège social est situé 3, rue Joseph Monier, 92500 Rueil Malmaison et son capital s'élève à 42 986 366,40 euros

# INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	1 528 846		
Terrains	238 943		
	<b>Dont composants</b>		
Constructions sur sol propre	954 165		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	118 417		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	269 565		4 397
Installations générales, agenc., aménag.	155 647		18 055
Matériel de transport	25 194		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	173 212		
Immobilisations corporelles en cours			6 090
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 935 145</b>		<b>28 542</b>
Prêts et autres immobilisations financières	121 100		390
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>121 100</b>		<b>390</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 585 092</b>		<b>28 932</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			1 528 846	
Terrains			238 943	
Constructions sur sol propre			954 165	
Constructions, installations générales, agenc.			118 417	
Installations techn., matériel et outillages ind.			273 962	
Installations générales, agencements divers			173 702	
Matériel de transport			25 194	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			173 212	
Immobilisations corporelles en cours			6 090	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>1 963 687</b>	
Prêts et autres immobilisations financières			121 490	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>121 490</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>3 614 025</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	44 295			44 295
Constructions sur sol propre	953 025	250		953 275
Constructions installations générales, agenc., aménag.	89 662	5 514		95 176
Installations techniques, matériel et outillage industriels	248 598	11 895		260 494
Installations générales, agenc. et aménag. divers	123 119	8 098		131 217
Matériel de transport	25 194			25 194
Matériel de bureau et informatique, mobilier	167 883	695		168 579
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 607 484</b>	<b>26 453</b>		<b>1 633 938</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 651 779</b>	<b>26 453</b>		<b>1 678 233</b>

**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Construct. - installations				153			-153
<b>CORPOREL.</b>				<b>153</b>			<b>-153</b>
<b>TOTAL</b>				<b>153</b>			<b>-153</b>

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	17 147		153	16 994
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>17 147</b>		<b>153</b>	<b>16 994</b>
Provisions pour litiges	147 220	219 983	102 154	265 049
Provisions pour garanties données aux clients	1 022 490	234 865	314 819	942 536
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 169 710</b>	<b>454 848</b>	<b>416 973</b>	<b>1 207 585</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles	1 104 054			1 104 054
Dépréciations stocks et en cours	332 000			332 000
Dépréciations comptes clients	251 932	167 167	96 854	322 245
Autres dépréciations	3 380	16 261	3 380	16 261
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>1 691 367</b>	<b>183 428</b>	<b>100 235</b>	<b>1 774 560</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 878 226</b>	<b>638 276</b>	<b>517 361</b>	<b>2 999 140</b>
Dotations et reprises d'exploitation		638 276	517 209	
Dotations et reprises exceptionnelles			153	

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'un an</b>
Prêts	78 238		78 238
Autres immobilisations financières	43 252		43 252
Clients douteux ou litigieux	386 637	386 637	
Autres créances clients	26 240 354	26 240 354	
Personnel et comptes rattachés	13 940	13 940	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 100	3 100	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	4 511 444	4 511 444	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	37 085	37 085	
Etat, autres collectivités : créances diverses	155	155	
Groupe et associés	21 460 994	21 460 994	
Débiteurs divers	400 201	400 201	
Charges constatées d'avance	341 366	341 366	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>53 516 772</b>	<b>53 395 281</b>	<b>121 490</b>

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'1 an,-5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes financières divers	1 320	1 320		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 667 570	11 667 570		
Personnel et comptes rattachés	62 862	62 862		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	577 627	416 391	161 236	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4 675 462	4 675 462		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	61 423	61 423		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 276	7 276		
Groupe et associés	17 965 054	17 965 054		
Produits constatés d'avance	23 912	23 912		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>35 042 510</b>	<b>34 881 274</b>	<b>161 236</b>	

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Créances clients et comptes rattachés	19 706		
Autres créances	21 724 906		
<b>DETTES</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 919 439		3 421
Autres dettes	17 965 052		

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
PROVISIONS CONTENTIEUX TRAVAUX	147 220	219 983	97 154	5 000	265 049
PROVISIONS BIENNALE/DECENNALE	866 815	102 764	159 144		810 435
PROVISIONS SAV AVCT CHANTIERS E	155 675	132 101	137 017	18 658	132 101
<b>TOTAL</b>	<b>1 169 710</b>	<b>454 848</b>	<b>393 315</b>	<b>23 658</b>	<b>1 207 585</b>

Compte	Libellé	31/12/2020
409800	Fournisseurs R.R.R.A à obtenir	268 539,52
438700	I.J.S.S	3 100,80
438710	I.J Caisse Prévoyance	-329,84
<b>TOTAL</b>		<b>271 310,48</b>
<b>TOTAL</b>		<b>271 310,48</b>

Compte	Libellé	31/12/2020
<b>CHARGES A PAYER</b>		
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>		
408100	Fournisseurs F.N.P	7 053 829,28
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>		<b>7 053 829,28</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		
428200	Provision Congés Payés	27 473,54
428610	Provisions Primes et Gratification	16 364,00
428640	Provisions Commissions Vendeurs	11 364,58
438200	Charges Sociales sur Congés Payés	13 187,28
438610	Charges Socles s/prov Primes/Gratif	8 566,68
438640	Charges Sociales Com.Vendeurs Prov	9 217,71
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>86 173,79</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>7 140 003,07</b>

Compte	Libellé	31/12/2020
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		
486000	Charges Constatées d'Avance	341 366,14
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>341 366,14</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>		
487000	Produits Constatés d'Avance	-23 912,20
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>		<b>-23 912,20</b>

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	109 000			10

<b>Situation à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		1 152 997	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		1 152 997	
<b>Variations en cours d'exercice</b>		<b>En moins</b>	<b>En plus</b>
Variations des provisions réglementées			-153
Autres variations			667 939
Résultat de l'exercice			-2 483 232
	<b>SOLDE</b>	<b>1 815 446</b>	
<b>Situation à la clôture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>	
Capitaux propres avant répartition			-662 448

<b>1 - Origine</b>	<b>Montant</b>
Résultat de l'exercice	-2 483 232
<b>TOTAL</b>	<b>-2 483 232</b>
<b>2 - Affectations</b>	<b>Montant</b>
Autres répartitions :	-2 483 233
<b>TOTAL</b>	<b>-2 483 233</b>

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019	%
VENTE ET CONSTRUCTION DE MAISONS	30 395 751		30 395 751	35 404 575	-14,15 %
ACTIVITES ANNEXES	60 026		60 026	48 044	24,94 %
<b>TOTAL</b>	<b>30 455 777</b>		<b>30 455 777</b>	<b>35 452 619</b>	<b>-14,09 %</b>

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
FACTURES SFTS SAV AXA	14 306	
REMBOURSEMENT CHOMAGE PARTIEL	144 313	
<b>TOTAL</b>	<b>158 619</b>	

<b>Nature des charges</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputation au compte</b>
FACTURES COUT COVID	47 375	671800
<b>TOTAL</b>	<b>47 375</b>	
<b>Nature des produits</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputation au compte</b>
REPRISE DOTATIONS AMORTISSEMENTS DEROGATOIRE	153	787250
<b>TOTAL</b>	<b>153</b>	

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Nature des produits	Montant	Imputation au compte
ANNULATION INDEMNITES CLIENT AUGER	8 307	758000
<b>TOTAL</b>	<b>8 307</b>	

# ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Rubriques	Montant
<b>IMPOT DU SUR :</b> Provisions réglementaires :	
<b>IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :</b> Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Autres	21 144
A déduire ultérieurement :	
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>	<b>21 144</b>
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>	<b>-21 144</b>

**IMPOT DU SUR :**

**CREDIT A IMPUTER SUR :**

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
CADRE	6	10
ETAM	13	19
OUVRIER	14	
VRP	31	
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>29</b>

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
GEOXIA MAISONS INDIVIDUELLES 3 RUE JOSEPH MONIER 92500 RUEIL MALMAISON SIRET : 389 002 767 00090 RCS NANTERRE	SAS	42 986 366	100,00 %